



DÉCLARATION LIMINAIRE AU CDAS du 29 mars 2022

Monsieur le Président,

Alors que l'inflation a repris à un rythme effréné et que le gel de la valeur du point d'indice depuis des années a déjà produit des ravages sur le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique, le pouvoir exécutif a, enfin, augmenté les taux des indemnités kilométriques et a annoncé une possible revalorisation du point d'indice d'ici l'été.

FO Fonction Publique n'a eu de cesse d'exiger l'augmentation de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations sur les rémunérations depuis le début du quinquennat. Mais force est de constater que cette proposition est bien tardive et reste aléatoire.

En effet, les «concertations» pour déterminer le montant de la revalorisation ne commenceront qu'après les élections présidentielles et l'application de cette mesure ne pourra être concrète qu'après une loi de finances rectificative votée par le nouveau Parlement donc après les élections législatives.

FO Fonction Publique ne peut se satisfaire de cette méthode très particulière !

C'est maintenant que des mesures urgentes doivent être prises dans le cadre de réelles négociations. Les agents publics ont déjà subi des pertes de pouvoir d'achat énormes, attendre le résultat de scrutins électoraux pour prendre des décisions n'est pas acceptable !

Depuis des mois, FO Fonction publique alerte le gouvernement sur l'indispensable revalorisation du point d'indice pour compenser une inflation sans précédent en 2021 qui se poursuit en 2022.

Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 22 % de pouvoir d'achat.

Cela rend encore plus incontournable une action sociale ministérielle de haut niveau comme la défend **FO FINANCES** depuis de nombreuses années. Cela passe par des prestations nouvelles ou une amélioration des prestations existantes, ce qui fait défaut dans le projet de réforme qui est soumis aux organisations syndicales depuis plusieurs mois.

FO continuera de porter ses revendications avant, pendant et après les échéances politiques, en toute indépendance.

Au plan ministériel, depuis plus de 3 ans, le ministère s'est engagé dans une vaste réforme de l'action sociale avec pour objectif, soi-disant, une meilleure adaptation de l'offre aux attentes des agents. Celle-ci se décline en 3 axes, la réforme de la gouvernance des associations, la vente de certaines résidences de l'EPAF et la rénovation d'autres et une régionalisation du réseau des délégations.

En résumé, l'adaptation ressemble surtout à un démantèlement systémique d'une action sociale conquise par les agents au fil des décennies.

En outre, de par l'action de notre fédération au niveau national, le délégué départemental, initialement supprimé par le Secrétariat Général, subsiste dans le projet en cours d'élaboration.

Les CDAS et les CAL départementaux seraient également maintenus... mais jusqu'à quand !

Pour autant, **FO** a les plus grands doutes sur l'efficacité d'un réseau auquel on rajoute une strate administrative supplémentaire, à savoir le responsable régional et surtout nous ne percevons pas en quoi cette réforme améliorera la relation entre les agents et les acteurs de l'action sociale ministérielle.

FO Finances s'est félicité également d'avoir obtenu le maintien de la terminologie de délégués, aucune mobilité géographique contrainte, l'harmonisation et revalorisation de l'indemnité.

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelles et les vies personnelles de chacun, engendrant pour certains agents des difficultés financières, des fragilités sociales que l'Action Sociale se doit de prendre en compte.

En ce 1er trimestre et face à la baisse du pouvoir d'achat de tous les agents, les représentants **FO** revendiquent un accroissement de la valeur des titres restaurant, inchangée depuis de nombreuses années, et des subventions pour la restauration collective.

Au niveau local, force est de constater que les chèques KADODRIVE achetés fin 2021, ont été écoulés très rapidement. Cette opération pourra donc être reconduite, en cas de solde budgétaire disponible.

Si solde il y a !

Car la diminution du budget (- 1 500 €), alors que le prix des prestations ne cessent d'augmenter, risque de ne pas permettre la mise en œuvre de toutes les actions auxquelles les agents, actifs, retraités, parents, enfants... sont fortement attachés !

Au vu de l'explosion du tarif des prestations, **FO Finances** demande donc une augmentation de la part du budget par agent.

Nous aurions en outre 2 questions :

- Dans la perspective de la vente du bâtiment de Toulon St Bernard, hébergeant actuellement le SIE de Toulon, que deviendrait le restaurant administratif ?

Quelles solutions de remplacement seraient alors adoptées ?

- Par ailleurs, s'agissant des places en crèches, il avait été évoqué la possibilité, dans cette instance et lors des GT nationaux du CNAS, d'obtenir un berceau de plus. Où en est cette opération ?

Car les agents de la DDFIP du Var, dont la population rajeunit, rencontrent de grandes difficultés pour obtenir des places, leurs revenus ne leur permettant pas, la plupart du temps, d'envisager l'embauche d'assistantes maternelles.

Le manque de place en crèches peut alors les obliger à recourir au temps partiel.

Quelles solutions pratiques leur proposer ?

FO FINANCES exige le maintien d'une Action Sociale départementale de qualité avec les effectifs et moyens à la hauteur des besoins.